

AXE 2

LES ACTEURS PUBLICS ÉLIGIBLES

- Ville de Paris
- Etat
- Conseil Départemental de Seine Saint-Denis
- Les quatre Etablissements Publics Territoriaux de Seine Saint-Denis : Plaine Commune; Paris Terres d'Envol; Est Ensemble ; Grand Paris Grand Est
- Conseil Régional d'Île-de-France
- Métropole du Grand Paris
- Ville de Marseille
- Villes de Seine Saint-Denis qui ont le statut de collectivités hôtes : Le Bourget; Dugny; La Courneuve; L'Île-Saint-Denis; Saint-Ouen; Saint-Denis